

Recherche documentaire

Votre lettre de motivation et votre CV sont rédigés ! Vous êtes désormais prêt à envoyer vos candidatures aux potentiels employeurs, mais faut-il encore savoir où postuler et comment postuler. Aujourd'hui des milliers d'offres d'emploi et de formation diversifiées sont trouvées grâce au nouveau média : Internet.

Comment utiliser Internet à bon escient et comment faire de ce nouveau média une force dans votre recherche ?

Internet est « une grande fenêtre ouverte sur le monde » où n'importe qui peut avoir accès à n'importe quoi. Cette particularité fait de ce nouveau média, une plateforme de communication puissante et moderne donnant aux gens de nouvelles perspectives. Malgré tout, ce média peut s'avérer dangereux surtout dans une recherche de poste.

1- Le Cv, une carte de visite

Le Cv met en lumière vos compétences professionnelles. Si vous devez rédiger un Cv en ligne, faites attention à toutes les informations que vous y mettrez. Soyez également cohérent, il ne s'agit pas de retrouver 4 Cv de vous différents sur la toile sinon les recruteurs penseront que vous êtes un menteur.

2- Les Réseaux Professionnels

Les réseaux professionnels peuvent vous apporter de la visibilité. Ils contribuent à la réalisation de nombreuses embauches.

3- Création d'un blog

Créer un blog peut être une façon de montrer aux recruteurs votre personnalité de manière créative et différenciante. Vous pourrez, par le biais de ce type de plateforme, informer le lecteur sur votre domaine d'activité ou vos compétences. Rédigez des articles, partagez-les sur le web afin de vous valoriser et d'attirer l'attention.

4- Utiliser les alertes mails

L'alerte mail est un outil qui permet de recevoir gratuitement des notifications directement sur votre boîte mail « la fenêtre pop-up ». Ces notifications envoient des actualités correspondant à vos recherches et ciblent vos besoins. Vous définissez en amont des mots clés qui vous semblent pertinents et intéressants par rapport à votre profil candidat. L'alerte mail offre la possibilité aux candidats d'obtenir des informations sans les chercher. Vous gagnerez donc du temps et serez plus efficace dans vos recherches.

5- Les réseaux d'emploi

5.1. Agence National de l'EMploi (ANEM):

L'Agence Nationale de l'EMploi (ANEM) a pour mission d'organiser et d'assurer la connaissance de la situation et de l'évolution du marché national de l'emploi et de la main d'œuvre et de garantir à tout demandeur et à toute entreprise un service de recrutement efficace et personnalisé.

L'Agence Nationale de l'Emploi vous accompagne et vous offre diverses prestations pour faciliter votre insertion professionnelle. Elle met à votre disposition des Formulaires de Recherche Active, pour votre propre recherche d'emploi. L'accès au formulaire est possible actuellement, il suffit de télécharger et imprimer en recto/verso, celui le mieux adapté à votre demande.

Vous devez vous présenter à l'agence ANEM de l'emploi la plus proche de votre lieu de résidence, muni des pièces ci-dessous comme vous pouvez aussi vous inscrire directement sur le site (un lien est fourni).

- Carte d'identité nationale
- Diplômes et références professionnelles
- Curriculum Vitae (CV)

Dispositif d'Aide à l'Insertion Professionnelle « DAIP»

Le DAIP vise à enclencher une dynamique de création d'emploi, par la mise à la disposition des entreprises publiques et privées et des institutions et administrations publiques, des jeunes primo-demandeurs d'emploi totalement pris en charge financièrement par l'Etat. La gestion

du dispositif est assurée par l'Agence Nationale de l'Emploi (ANEM.) en collaboration avec les Directions de l'Emploi de Wilaya (DEW).

Objectifs du dispositif DAIP

- Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes primo-demandeurs d'emploi.
- Faire bénéficier les demandeurs d'emploi d'une rémunération mensuelle et acquisition d'une expérience dans leur domaine professionnel durant leur période d'insertion.
- Améliorer et encourager emploi salarié

Conditions d'éligibilité

Le dispositif s'adresse aux jeunes qui sont à la recherche à leur premier emploi salarié, soient des primo-demandeurs d'emploi :

- Etre de nationalité algérienne
- Etre âgé de 18 à 35 ans
- Justifier de la situation vis-à-vis du service national
- Fournir les titres et diplômes et les justificatifs du niveau d'instruction, de qualification et d'acquis professionnels
- Etre inscrit comme demandeur d'emploi auprès d'une agence de l'emploi du lieu de résidence

Catégories ciblées

Le dispositif est destiné à trois catégories de primo-demandeurs d'emploi :

- **1^{ère} catégorie** par Contrat d'Insertion des Diplômés (**CID**)

Les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur et les techniciens supérieurs issus des établissements nationaux de formation professionnelle.

- **2^{ème} catégorie** par Contrat d'insertion professionnelle (**CIP**) :

Les jeunes de l'enseignement secondaire de l'éducation nationale, des centres de formation professionnelle, ou ayant suivi un stage d'apprentissage.

- **3^{ème} catégorie** Contrat Formation-Insertion (**CFI**) :

Les jeunes sans formation ni qualification.

Les contrats d'insertion sont établis entre :

1. Les services relevant de l'administration chargée de l'emploi (la direction de l'emploi de wilaya)
2. L'employeur ou l'organisme formateur
3. Les bénéficiaires.

Les entreprises d'accueil sont :

- Les entreprises publiques et privés
- Les institutions et administrations publiques
- Les chantiers d'utilité publique initiés par :
 1. Les différents secteurs d'activités (du bâtiment, des travaux publics de l'hydraulique, de l'agriculture, des forêts, de l'environnement, du tourisme, de la culture ainsi que par les collectivités locales)
 2. Les entreprises économiques devant réaliser des projets d'utilité publiques, particulièrement celles, créées dans le cadre des dispositifs publics de micro-activités
 3. Les entreprises de production
 4. Auprès des mettre artisans pour suivre une formation

Durée du contrat d'insertion :

- Trois (03) années renouvelables dans le secteur des institutions et administrations publiques ainsi que dans les établissements et organismes publics à gestion spécifique.
- Une (01) année renouvelable dans le secteur économique
- Six (06) mois renouvelable une seule fois, à la demande de l'employeur pour les chantiers d'utilité publique
- Une (01) année non renouvelable dans les entreprises de production
- Une (01) année non renouvelable pour les formations auprès des maitres artisans.

5.2. Caisse Nationale d'Assurance-Chômage (CNAC)

La caisse nationale d'assurance-chômage est l'organisme algérien chargé de l'indemnisation des salariés ayant perdu leur emploi pour raison économique. Elle participe au service public de l'emploi.

La CNAC a trois missions :

- L'indemnisation du chômage des salariés qui perdent leur emploi pour raisons économiques ;
- La mise en place de mesures actives d'aide à la recherche d'emploi ou à la reconversion ;
- Le financement de la création d'activités par des demandeurs d'emploi.

5.3. Vous pouvez consulter aussi le site : www.emploi.algerie.com

The screenshot shows the homepage of [emploi.algerie.com](http://www.emploi.algerie.com). At the top left is the logo. In the center, there is a link to "CONSULTER LES OFFRES D'EMPLOI". On the right, there is a purple button for "ESPACE RECRUTEURS" with the text "déposez gratuitement votre annonce". Below the header, there is a section for receiving daily job offers via email, with a text input field for the email address and an "OK" button. A large purple banner features the text "Rechercher nos 2 085 offres d'emploi" and a "Déposer votre CV" button with a "10 SECONDES CHRONO !" timer. Below this banner is a search bar with a text input field containing "Exp : Comptable, Peugeot...", a "Ville" dropdown menu, and a "Rechercher" button. A grid of job categories is displayed below the search bar, including Commercial - Vente, Informatique - Telecom, Comptabilité - Finance - Fiscalité, Production - Maintenance, Ressources - Humaines, Communication - Media, Direction - Dirigeant, Droit - Juridique, BTP - Génie Civil - Hydraulique, Administration - Secrétariat, Santé - Chimie - Biologie, Énergie - Métallurgie, HSE, Restauration - Hôtellerie, Agriculture - Agro, Décoration - Culture - Mode - Art, Electro - Électricité - Mécanique, Logistique - Achats, Autre, Infographie - Design, Éducation - Formation, Architecture, Banque - Assurance, and Langues - Traduction. On the right side, there is a "Connectez-vous" form with fields for "Email" and "Mot de passe", a "Valider" button, and a link for "Mot de passe oublié?". Below the form is a section titled "Dernières annonces" listing several job titles: "Commercial - 30h - 32 813 DA/mois", "Ingénieur piping", "Ingénieur HSE", "Superviseurs HSE", "Agent HSE", and "Inspecteur en Génie Civil".

5.4. Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ)

Le dispositif ANSEJ s'adresse aux jeunes chômeurs situés dans la tranche d'âge 19-35 ans. Lorsque l'investissement génère au moins trois (3) emplois permanents (y compris les jeunes promoteurs associés dans l'entreprise), l'âge limite du gérant de l'entreprise créée pourra être porté à quarante (40) ans, jouissant d'une qualification professionnelle en relation avec l'activité projetée et capable de mobiliser un apport personnel déterminé pour le financement du projet.

5.4.1. Missions de l'ANSEJ

- soutien, conseil et accompagnement des jeunes promoteurs à la création d'activités ;
- mise à la disposition des jeunes promoteurs toute information économique, technique, législative et réglementaire relative a leurs activités ;
- créer une banque de projets ;
- développer des relations avec les différents partenaires du dispositif (banques, impôts, cnas...) ;
- assurer une formation en relation avec l'entreprise au profit des jeunes promoteurs ;
- encourager toute autre forme d'actions et de mesures pour la promotion de la création d'activité.

5.4.2. Objectifs

- Assurer les conditions nécessaires pour la création de micro entreprises.
- Création d'activité et de richesse.
- Création d'emplois durables.
- Assurer la pérennité des micro-entreprises créées.
- Développer l'esprit entrepreneuriat chez les jeunes.